



Du 8 au 15 janvier 1907.

District de Beauce

Auguste Pacaud vs Octave Ferland et al.

St-Benoit Labre—Droits sur le lot 24a, avec bâtisses, etc.

Vente le 8 janvier, à 11 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Auguste Pacaud vs Octave Ferland et al.

St-Benoit Labre—Le lot 24b et partie du lot 31, avec bâtisses.

Vente le 8 janvier, à 11 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Beauharnois

The Fred. S. Morse Lumber Co. vs Geo. H. Thibault.

Valleyfield—1o La moitié Sud-est du lot 392, pt. du lot 452, avec bâtisses.

2o Les lots 93-180, 182 à 188, 225 à 227, 229 à 233, 224 et 308, avec bâtisses.

Vente le 9 janvier, à 11 heures a. m. au bureau du shérif pour les deux premiers lots et à 2 heures p. m. le même jour à la porte de l'église paroissiale pour les autres lots.

District de Québec

La Cité de Québec vs Justine Lévesque.

Québec—Le lot 689 du quartier St-Roch, situé rue des Commissaires.

Vente le 12 janvier, à 10 heures a. m. au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Vitaline Beaulé, veuve de Nap. Jobin.

Québec—1o Le lot 3833 du quartier Montcalm, situé rue Burton.

2o Le lot 944 de St-Sauveur, situé rue Napoléon.

Vente le 12 janvier, à 10 heures a. m. au bureau du shérif.

District de Terrebonne

Ludger Gravel vs Emery L. Racine.

Grenville—Le lot 15q, avec bâtisses.

Vente le 9 janvier, entre 11 et 12 hrs a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Trois-Rivières

Eusèbe Dupont vs Arthur Paul Bellemare.

Ste-Flore—La partie du lot 623, avec bâtisses.

Vente le 9 janvier, à 10 heures a. m. à la porte de l'église paroissiale.

LES GRAND PONTS DE PIERRE

Les constructeurs, les ingénieurs et architectes se sont généralement partagés depuis bien des années en deux écoles: ceux qui étaient partisans quand même et en toutes circonstances, pour toutes les applications, tous les usages, du métal, et ceux au contraire qui demeureraient fidèles aux traditions, aux enseignements du passé, et qui considéraient que le métal ne valait pas la pierre et la maçonnerie, et qu'il ne fallait se servir du fer et de l'acier que quand on ne pouvait pas faire autrement, et simplement pour remplacer le bois. Cette admiration pour la maçon-

nerie se comprend bien vraiment, car c'est à elle que nous devons ces monuments égyptiens qui ont résisté depuis des milliers d'années, ou encore ces ponts, ces théâtres romains qui durent depuis des siècles et des siècles, sans paraître vouloir s'effondrer, et alors pourtant qu'ils n'ont aucunement été entretenus. Sans doute on ne peut pas affirmer que les ouvrages métalliques que l'on a élevés depuis moins d'un siècle n'existeront plus dans quelques centaines d'années; mais ce qu'on sait bien à n'en pas douter, c'est que le métal, l'acier tout comme le fer (la fonte beaucoup moins, mais elle a des défauts autres), se laisse attaquer par la rouille avec une rapidité surprenante: la rouille le ronge profondément, et détache continuellement de sa surface des écailles qui diminuent d'autant l'épaisseur et par suite la résistance des charpentes, des poutres, des arcs métalliques auxquels nous confions la solidité de nos édifices.

Mais il faut reconnaître que les partisans du métal ont bien des raisons pour légitimer leur enthousiasme. Tout d'abord, il est d'une plasticité surprenante, on lui donne rapidement, en le chauffant, le martelant, le taillant, toutes les formes qui sont nécessaires pour l'adapter aux divers usages et aux diverses constructions, on le courbe, on assemble les différents éléments dont il forme la matière, et, au moyen de rivets et de boulons, on monte vite une poutre horizontale, ou au contraire un arc immense. Le métal a même une telle résistance à la traction, comme disent les techniciens, il est tellement homogène, sa matière a tant de peine à se dissocier sous un poids qui cher-

cherait à l'allonger, qu'on peut même monter une partie des ouvrages métalliques en porte-à-faux, en le lançant au-dessus du vide sans qu'elle prenne appui sur rien, du moins pendant un certain temps. On se rappellera peut-être ce que nous avons dit ici de la construction du fameux viaduc du Vaur, dont les deux moitiés d'arc ont été précieusement édifiées au-dessus du vide, pour aller se rencontrer et s'appuyer ensuite l'une sur l'autre au milieu de l'ouvrage. C'est grâce à ces propriétés du métal qu'on peut édifier des ponts métalliques, par exemple, qui ont une énorme portée au-dessus du vide, et présentent, comme précisément au Vaur ou encore à Garabit, la forme d'un arc extrêmement aplati, qui ne tient que parce que le métal offre cette résistance particulière qui manque à la pierre. Si l'on avait essayé de faire en pierre un pont analogue au pont en acier établi à Paris sous le nom de Pont Alexandre, un pont formant un arc presque complètement aplati, on aurait vu certainement l'arche s'effondrer au moment où l'on aurait enlevé les charpentes qui la soutenaient. Il est essentiel qu'une construction en maçonnerie se présente sous la forme d'un arc, si l'on veut qu'elle se soutienne au-dessus du vide, alors qu'on fait parfaitement des ponts en métal qui sont absolument horizontaux. Cette voûte en pierre ne peut se maintenir que si elle est très-haute par rapport à sa largeur; et nous pourrions ajouter encore que la maçonnerie pèse très lourd, étrangement plus lourd que le métal, que pour faire les immenses ponts (puisque nous voulons parler plus particulièrement de ponts) qui s'imposent maintenant dans l'établissement des voies ferrées, il aurait fallu leur assurer des fondations énormes et autrement coûteuses que celles dont on peut se contenter avec le métal.

Sans le métal, il aurait été impossible de construire le pont de Firth of Forth, ce fameux ouvrage qui possède des travées de 632 verges de long, ce qui signifie que la charpente métallique du pont a cette longueur de 632 verges entre deux piles, deux appuis. Actuellement du reste, on construit sur le Saint-Laurent un pont dont les travées sont encore plus longues. Ce serait fantastique que de calculer la hauteur qu'il aurait fallu donner à une voûte de pierre pour franchir cette longueur de près de 656 verges, puisque, comme nous allons le voir tout à l'heure, rien que pour une ouverture de 87 1-2 verges, il faut une hauteur de voûte de 32 verges environ.

Quoi qu'il en soit, les partisans de la maçonnerie n'ont pas désarmé, et on assiste même à un regain d'enthousiasme pour les ponts en maçonnerie. Si bien

SIMPLE, DURABLE,
DIGNE DE CONFIANCE.

Modèle "F."

Cadre en acier dur avec accessoires en fer malléable. Combinaison de levier cintré et d'actionnement au moyen d'une pédale. Coussinets à bille Bicycle. Tourillons boulonnés. Diviseurs de Crème. Baril asséché facilement et détachable commodément pour le nettoyage.

MARCHANDS: Quand vous tenez cette ligne, vous tenez quelque chose qui a de la qualité.

The Dowsell Manuf'g Co., Limited,
HAMILTON, Ontario.

THE
LEADER

Un nom bien
connu des fa-
bricants de
Beurre qui
emploient la
BARATTE
de première
qualité.